

Communiqué commun France Galop-Le Trot

19 juillet 2019



Sans attendre les résultats des différentes élections qui auront lieu au 4ème trimestre 2019, et sans modifier le montant actuel des allocations et primes, les Présidents et membres des Conseils d'Administration des deux sociétés mères ont décidé de poursuivre leurs plans d'optimisation en cours, mais également de travailler conjointement sur de nouveaux projets d'économies, de rationalisation, voire de transformation. Ceux-ci concernent aussi bien les dépenses et investissements communs que le développement de stratégies coordonnées entre France Galop et LeTROT. Ces réflexions et les plans d'actions en résultant pourront être partagés avec d'autres entités de la filière.

Pour coordonner, animer et mettre en œuvre ces projets, deux Administrateurs ont été désignés récemment. Il s'agit de Georges Rimaud pour France Galop et Philippe Savinel pour LeTROT. Ils ont réuni un premier comité de pilotage le 12 juillet dernier et une dizaine de chantiers ont été identifiés. Ce comité de pilotage pourra également réfléchir à l'évolution de la gouvernance de la filière et sur différents projets de développement susceptibles d'inspirer les futures instances dirigeantes issues des prochaines élections.